

Musique, 3e secondaire, MUS344

Enseignant: Cezar Mertic

Formation obligatoire

Sanction des études

Connaissances abordées durant l'année

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Apprentissage de pièces musicales intermédiaires (de niveau 200- 250 selon la classification du MusicFest Québec).</p> <p>Accent sur l'interprétation les nuances et l'expression.</p> <p>Rythmes avec double croche</p> <p>Le code Martenot</p> <p>Dictée et composition de divers motifs rythmiques et mélodico-rythmiques</p>	<p>Introduction aux gammes majeures, et mineures harmoniques, tons et ½ tons.</p> <p>Préparation du festival de musique du Québec : 3 pièces de styles différents à interpréter</p>	<p>Survol de l'histoire de la musique à travers les âges de l'Antiquité à l'époque classique et auditions</p> <p>Création : principes d'écriture et de composition, dictée et variation sur le thème de la IXe symphonie de Beethoven.</p> <p>Préparation du concert de fin d'année</p>

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<ul style="list-style-type: none"> • CD de musique de l'Antiquité à l'époque romantique • FORTIN, Michel, <i>Mélomanie</i>, Cahier d'apprentissage, Éditions CEC, 2001. • DE MELO, Dorvalino, <i>Musicontact C</i>, Cahier d'apprentissage, Éditions du Grand Duc, 2005. • 4 partitions de niveau intermédiaire selon la classification du Musicfest Québec. 	<p>Répétition obligatoire : nous prolongeons de 45 minutes la 4^e période une fois par cycle de 9 jours.</p> <p>Les élèves participent à quatre concerts durant l'année : concert de Noel, concert de fin d'année, MusicFest Québec et MusicFest Canada</p> <p>Règlement : ne jamais laisser l'instrument de musique dans son casier scolaire.</p> <p>Ne jamais mâcher de la gomme durant les périodes de cours et les répétitions.</p>
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
<p>Les élèves appliquent la théorie musicale en jouant différentes partitions avec leur instrument de musique.</p>	<p>Les élèves doivent tous faire des pratiques individuelles à l'instrument : au minimum deux pratiques par semaine à l'école.</p> <p>Ils assisteront à un concert ou une répétition publique de l'Orchestre symphonique de Montréal</p>

Musique, 3e secondaire, MUS344

Compétences développées par l'élève

<p>Créer et interpréter des œuvres musicales</p> <p>(70 %)</p>	<p>L'élève développe l'autodiscipline, le sens de l'expression et la musicalité.</p> <p>L'élève démontre ses habiletés techniques en public en interprétant au moins trois pièces.</p> <p>L'élève crée divers motifs rythmiques et mélodico-rythmiques.</p> <p>L'élève développe l'acuité et la mémoire auditive dans les dictées musicales.</p> <p>L'élève crée une composition musicale et la présente aux élèves de la classe.</p> <p>L'élève démontre une attitude positive, et fait preuve d'un engagement personnel.</p>
<p>Apprécier des œuvres musicales</p> <p>(30 %)</p>	<p>L'élève développe une écoute de la musique de l'époque romantique (XIXe siècle).</p> <p>L'élève repère des aspects socioculturels ou historiques dans des œuvres musicales.</p> <p>L'élève développe son sens critique.</p> <p>L'élève sera évalué sur cette compétence pour la pertinence des éléments musicaux repérés durant les auditions et la justesse du vocabulaire disciplinaire utilisé.</p>

Le programme de musique comprend deux compétences à développer :
Créer et interpréter des œuvres musicales et Apprécier des œuvres musicales.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 31 août au 2 novembre 2018		2 ^e étape (20 %) Du 5 novembre 2018 au 8 février 2019		3 ^e étape (60 %) Du 11 février au 21 juin 2019		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ¹	Résultat inscrit au bulletin
<p>Critère A (connaissance et compréhension) : théorie musicale, écriture de notes et rythme, gammes majeures. Recherche et analyse d'une pièce musicale.</p> <p>Critère B (développement des compétences) évaluations de pièces à l'instrument et interprétation d'une création.</p> <p>Critère C (pensée créative) : résumer une intention artistique dans une création ainsi que des solutions imaginatives, démontrer l'exploration des idées avant d'arriver à la partition finale.</p> <p>Critère D (réaction) résumer des liens et transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes ; créer une réponse artistique; évaluer leur propre travail et celui de tiers.</p>	Oui	<p>Critère A (connaissance et compréhension) : tests de théorie - mesures composées, dictées.</p> <p>Critère B (application) évaluations à l'instrument</p> <p>Critère C (pensée créative) : résumer une intention artistique; résumer des options, des perspectives et des solutions imaginatives dans l'interprétation.</p>	Oui	<p>Critère A (connaissance et compréhension) : tests et théorie + dictées musicales. Recherche et analyse d'une pièce musicale.</p> <p>Critère B (développement des compétences) évaluations à l'instrument et interprétation d'une création</p> <p>Critère C (pensée créative) : journal de bord, résumer des intentions artistiques dans l'interprétation de pièce et dans une création, commentaires sur des pièces musicales.</p> <p>Critère D : (réaction) journal de bord, résumer du sens et de transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes. Créer une réponse artistique; Critiquer leur propre travail et celui des pairs.</p>	Non	Oui

¹ MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CS : commission scolaire